

00A10212

**123VENTURE**

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance  
au capital de 73.628,67 Euros  
Siège social : 41, boulevard des capucines - 75002 PARIS  
RCS PARIS 432 510 345

---

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE**

**EN DATE DU 6 JANVIER 2003**

L'an deux mille trois  
Le 6 janvier  
à 14 heures 30

4275

Cont. J. Vautel  
O. Goy

Les membres du Conseil de Surveillance de la société 123 Venture (ci-après "la Société") se sont réunis au siège social de la Société 41, boulevard des capucines - 75002 PARIS, sur convocation du président par courrier et e-mail en date du 2 janvier 2003.

**Sont présents ou représentés :**

- Monsieur Julien VAUTEL, membre et Président du Conseil de Surveillance
- Monsieur Olivier HUBY, membre et Vice-Président du Conseil de Surveillance ;
- Monsieur Philippe COLLOMBEL, membre du Conseil de Surveillance ;
- Monsieur André MAY, membre du Conseil de Surveillance, *représenté par Monsieur Julien VAUTEL* ;
- Monsieur Pierre-Noël GIRAUD

Le Conseil réunissant plus de la moitié de ses membres est ainsi régulièrement composé et apte à délibérer valablement.

**Assiste également à la séance**

- Monsieur Olivier GOY, Président du Directoire

Le secrétariat de la réunion est assuré par Monsieur Philippe COLLOMBEL.

Le Président rappelle au Conseil de Surveillance qu'il est convoqué sur l'ordre du jour suivant :

## ORDRE DU JOUR

- *Point sur la marche des affaires de la Société*
- *Point sur les opérations de recapitalisation de la Société destinées au renforcement des fonds propres à hauteur de 385.000 Euros*
  - *Questions diverses*

Le Président invite les membres du Conseil de Surveillance à aborder les questions prévues à l'Ordre du jour :

### **I Point sur la marche des affaires de la Société**

Le Président rappelle que Monsieur Olivier HUBY a demandé à Monsieur Olivier GOY que le Directoire donne des explications au Conseil de Surveillance sur les points suivants :

- la collecte du FCPI 123MultiNova au 31/12/2002
- la trésorerie de la société au 31/12/2002
- les prévisions pour l'année 2003.

Monsieur Olivier GOY, sur invitation du Président, détaille les prévisions financières qu'il a fournies préalablement aux membres du Conseil de Surveillance par e-mail.

Monsieur Olivier GOY annonce également que la collecte de fonds par le FCPI 123MultiNova a dépassé les prévisions et atteints plus de 12.000.000 d'Euros contre une prévision de 7.000.000 Euros.

Une telle collecte fournit un important excédent de trésorerie à la Société et lui permet d'attendre la réalisation des opérations de recapitalisation de la Société destinées au renforcement des fonds propres à hauteur de 385.000 Euros, sans faire appel à des comptes courants d'actionnaires.

Les membres du Conseil de Surveillance relèvent cette bonne nouvelle.

### **II Point sur les opérations de recapitalisation de la Société destinées au renforcement des fonds propres à hauteur de 385.000 Euros**

Le Président rappelle la défaillance de la société FINALTIS à respecter les engagements que cette dernière avait pris dans le cadre du Protocole signé le 25 septembre 2002 qui devait permettre notamment une recapitalisation de la Société. Il indique aux membres du Conseil de Surveillance que de nouvelles négociations intervenues avec les principaux actionnaires de la Société et le management permettent d'envisager une recapitalisation de la société à hauteur de 385.000 Euros.

Cette recapitalisation serait réalisée via :

- une augmentation de capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription, à hauteur de 330.000 Euros ;
- une augmentation de capital réservée aux salariés, à hauteur de 15.000 Euros ;
- une émission d'obligations convertibles avec maintien du droit préférentiel de souscriptions à hauteur de 40.000 Euros.

Le Président invite alors Monsieur Olivier GOY à prendre la parole ; ce dernier confirme cet état des négociations aux membres du Conseil de Surveillance et indique à ceux-ci que le Directoire de la Société se réunira d'ici quelques jours pour convoquer une Assemblée Générale des actionnaires pour le courant du mois de février 2003.

### III Questions diverses

En fin de Conseil, Monsieur Philippe COLLOMBEL explique que Partech International a désormais un rôle secondaire dans le capital de la société et que Partech International considère qu'il n'est plus utile d'y être représenté.

Monsieur Olivier HUBY et Monsieur Philippe COLLOMBEL présentent donc leurs démissions en tant que représentants des fonds gérés par Partech International. 6

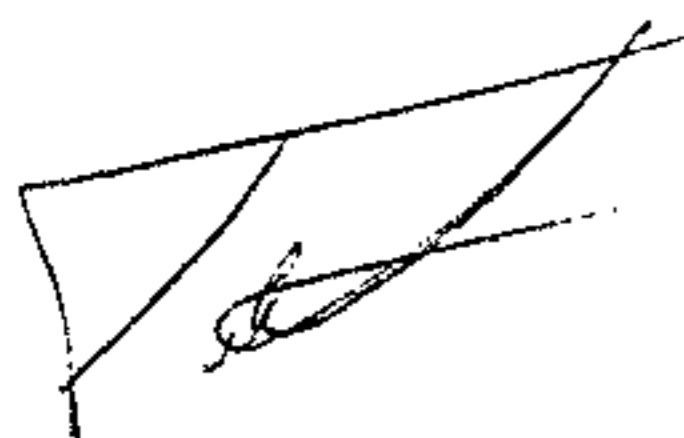
Les autres membres du Conseil prennent acte de ces démissions et remercient Messieurs COLLOMBEL et HUBY pour leurs rôles actifs au sein du Conseil depuis 2001.

Le Président indique alors que Monsieur Antoine de ROCHEFORT, de nationalité française est pressenti pour devenir nouveau membre du Conseil de Surveillance, sous réserve de sa nomination par l'Assemblée Générale des actionnaires, *Monsieur André May* étant désigné *Vice Président du Conseil de Surveillance en remplacement de Mr Huby*. A cet égard, le Conseil de Surveillance demande au Directoire de bien vouloir mettre à *demissionner* l'ordre du jour de la prochaine assemblée des actionnaires la nomination de ce dernier en qualité de membre du Conseil de Surveillance.

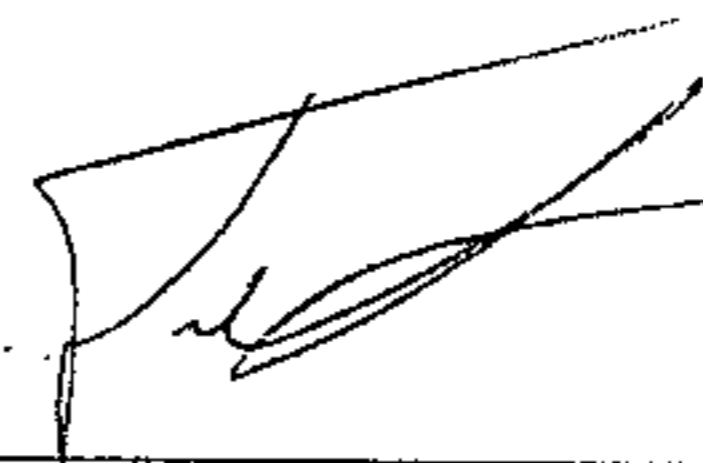
\*

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, sur 4 pages, qui a été signé par trois membres du Conseil de Surveillance présents et représentés.



Monsieur Julien VAUTEL  
Président



Monsieur André MAY  
Membre, représenté par Julien VAUTEL